

# éDITO

Par Harout Mardirossian

## Aux urnes citoyens !

Au cours des six prochains mois, trois élections se proposent à nous. Le 14 juin en Arménie, se dérouleront des élections législatives cruciales, les 15 et 22 mars se dérouleront en France des élections municipales et les 6, 7 et 8 février se dérouleront les premières élections au suffrage universel des adhérents directs du CCAF. Bien sûr, il ne s'agit pas là de les amalgamer. Ces trois élections ne se placent pas au même niveau d'enjeux et se situent dans des contextes très différents.

En Arménie, les élections législatives de juin prochain seront existentielles. A force de cliver et de s'isoler, à force de s'en prendre à la Diaspora, à ses opposants politiques, à l'Eglise arménienne, aux historiens, aux défenseurs de la Cause arménienne, Nikol Pachinian a transformé ces élections en un référendum pour ou contre sa politique de concessions à la Turquie et à l'Azerbaïdjan qu'il a, lui, renommée "*la paix*" ou "*l'Arménie réelle*". Sa reconduite au pouvoir, grâce à l'aide massive des Etats-Unis et de l'Europe qui, eux, n'ont qu'un seul objectif, sortir l'Arménie de l'orbite russe, serait à cet égard catastrophique pour toutes les valeurs auxquelles nous croyons et en premier lieu à la Cause arménienne. La Turquie et l'Azerbaïdjan, qui restent les ennemis du peuple arménien et qui souhaitent toujours son anéantissement, pourront alors, fort de cette légitimité politique, vassaliser définitivement l'Arménie qui sera, contrairement à ce qu'affirme Pachinian, tout sauf un Etat indépendant. Il y aura donc bien un avant et un après historique pour ces élections.

En France, les élections municipales de mars prochain, restent avant tout centrées sur des considérations locales. Pourtant, elles verront des Français d'origine arménienne s'investir dans ce débat démocratique. Certains, comme à Lyon et Valence, aspirent à devenir le premier édile de leur ville. Il s'agit là d'une noble ambition : mettre son expérience et son dynamisme au service de ses concitoyens. 100% Français, 100% Arméniens, ils sont porteurs de cette double culture et s'inscrivent pour la très

grande majorité dans un cadre républicain. Tel n'est pas le cas de l'entrisme politique porté cette fois encore, par des représentants des mouvements politiques extrêmes turcs qui ne seront là que pour mettre à mal l'amitié franco-arménienne et les acquis locaux de la Cause arménienne. Nous soutiendrons les premiers et nous combattrons les seconds.

Les élections des adhérents directs au CCAF seront, elles, historiques. Pour la première fois, chaque personne qui partage le destin du peuple arménien pourra élire démocratiquement ceux qui la représenteront au sein de l'organe communautaire reconnu par les Autorités françaises. Nous attendions ce moment depuis de nombreuses années et enfin nous y sommes. Alors ne passons pas notre tour et inscrivons-nous, faisons inscrire nos familles, nos amis, pour renforcer encore le poids de nos revendications et de notre représentation.

Mais ces trois élections ont deux points en commun : l'Artsakh et la Cause arménienne. Dans les trois cas, ce sujet sera au cœur de l'élection. En Arménie, le soutien à l'Artsakh, à la reconnaissance du Génocide des Arméniens, au symbole de l'Ararat et à l'Eglise arménienne, sont la ligne de fracture entre Nikol Pachinian qui entend les mettre de côté et ceux qui entendent ne rien lâcher sur ce qui constitue l'âme du peuple arménien. En France, l'engagement des candidats en faveur de l'Artsakh et de la Cause arménienne sera aussi déterminant dans le choix du bulletin des électeurs d'origine arménienne. Au CCAF, l'alignement sur l'Armenie ou la poursuite de la défense de l'Artsakh sera aussi un des critères du vote en faveur des différentes listes qui se sont constituées.

Alors aux urnes, citoyens ! L'indifférence n'est pas un choix. Voter est un acte militant pour faire entendre vos aspirations légitimes et défendre la Cause arménienne.

En attendant, tous nos vœux pour cette année 2026 ! ■